



# POUR UNE UNIVERSITÉ DE SERVICE PUBLIC

## Pour un retour au statut commun d'université

Si la façon de « gouverner » l'université de Lorraine est à revoir, c'est d'abord sur le statut de grand établissement qu'il faut revenir pour dépendre de nouveau du statut commun.

- La structuration en collègius et pôles scientifiques sépare les missions fondamentales de formation et de recherche. Nous voulons mieux articuler ces deux missions en visant, à terme, la suppression de ces instances intermédiaires.
- Nous défendons la mise en place d'un conseil académique en lieu et place du sénat académique qui a été vidé de sa substance. Cela permettra de remédier aux dysfonctionnements de l'université en affectant, comme la loi sur les universités le prévoit, des prérogatives importantes à ce conseil académique, prérogatives qui sont actuellement celles du seul CA.
- Il est temps d'en finir avec la bureaucratie de l'UL et ses nombreuses directions qui imposent sans cesse aux personnels de se conformer à ses procédures et formulaires. Nous proposons qu'elles (re)deviennent des services communs permettant de répondre aux missions fondamentales de l'université, ce qui est le fonctionnement normal. Il est nécessaire de créer les conditions d'une collaboration efficace et respectueuse de chacun avec les différents services de l'université.

## Fonctionnement de l'UL

Pour que l'université de Lorraine fonctionne correctement, il faut que les procédures soient claires et que les décisions soient fondées sur des consultations larges afin que tout le monde participe au développement de l'établissement. Si les conseils, doivent jouer leur rôle, ils ne peuvent pas se substituer à ces larges consultations des personnels, surtout lorsque les décisions ont un impact sur les conditions de travail ou sur le devenir des outils de recherche et lorsqu'il s'agit d'orientations importantes pour l'établissement.

Il est nécessaire de respecter l'équilibre entre les sites, tant en termes de formation que de recherche ou d'administration. Il n'est pas normal que toutes les décisions soient prises à Nancy. Nous proposons de réfléchir collectivement à une organisation qui repose sur plus de proximité et qui prenne la mesure des enjeux spécifiques des différents sites de l'université de Lorraine.

## Une politique au service des personnels

Nous sommes assaillis d'appel à projets, toujours plus coûteux en temps de travail et dont l'efficacité laisse à désirer. Ces appels à projets sont des moyens mobilisés pour mettre les personnels et les structures en compétition. Or, c'est de solidarité et de reconnaissance des collectifs dont nous avons besoin. Nous agissons pour que la répartition des budgets et des moyens soit réalisée de façon plus intelligente, qu'elle soit concertée et que les crédits soient récurrents pour une bonne partie. Nous ferons en sorte de réintégrer des processus collégiaux dans l'élaboration des projets, qu'ils concernent l'enseignement ou la recherche. Il en va de même pour les primes. Celles-ci doivent être réparties équitablement entre les personnels concernés.

Il est impératif d'engager le dégel de tous les postes, quels qu'ils soient. Nous en avons besoin dans les composantes et dans les laboratoires.

**Le mardi 4 avril, votez et faites voter pour les listes  
« Pour une université de service public »**

contact@snesup-univ-lorraine.fr  
www.snesup-univ-lorraine.fr

## Des actions au service des personnels

- Le référentiel des activités doit être remis à plat et être appliqué à tous les types de personnels enseignants.
- Nous demandons un plan de titularisation des personnels contractuels (chercheurs, enseignants et BIATSS). En attendant, il est important de maintenir les règlements de gestion actuels et même de les améliorer.
- Nous sommes opposés au suivi de carrière des enseignants-chercheurs qui met potentiellement les collègues en difficulté. Nous œuvrerons pour qu'il ne soit pas mis en place à l'UL.
- Nous nous opposons, comme nous l'avons toujours fait, à toute modulation des services à la hausse.
- Nous militons pour que tout nouveau personnel enseignant recruté bénéficie d'une décharge du service annuel. Nous proposons qu'elle soit d'un tiers.
- Les postes d'ATER, quand ils sont délivrés à des doctorant-e-s, devraient être à mi-temps à leur demande pour leur permettre d'achever leurs thèses.
- Il convient aussi de faciliter la possibilité pour les personnels enseignants de bénéficier de période de temps de travail partiel, par exemple pour des congés parentaux.
- La liberté d'appartenance aux unités de recherche est un droit fondamental des enseignants-chercheurs que nous défendrons.
- Nous agissons pour que les moyens informatiques soient au service des personnels plutôt que l'inverse.

Quiconque présidera l'UL devra rendre des comptes aux personnels et aux étudiant-e-s. Il ou elle devra solliciter l'avis de l'établissement sur les positions à prendre dans les orientations de l'enseignement supérieur et de la recherche et en rendre compte.

Nos élu-e-s veilleront à ce que ce soit effectivement le cas.

## Conditions de travail

La précarité n'est pas une fatalité. Or elle est une réalité programmée à laquelle l'UL s'est parfaitement adaptée pour ne pas dire conformée. Jamais la maltraitance au travail n'a été aussi importante et ce à tous les échelons de la profession. L'absence de reconnaissance est pratiquement devenue la règle pour nombre de personnels. Il convient de lutter contre la souffrance au travail et les discriminations en exigeant un accompagnement et des réponses concrètes et rapides en cas d'alerte. Nous agissons pour que le CHSCT soit intimement lié à ce travail en faveur des conditions de travail.

Favoriser les conditions de travail, c'est aussi s'assurer que les personnels enseignants bénéficient de l'équipement nécessaire pour mener leur mission à bien. Chacune et chacun devrait bénéficier d'un bureau, ce qui n'est pas toujours le cas.

L'université gagnerait aussi à impliquer les personnels BIATSS de façon plus importante dans la réflexion sur l'évolution de leurs postes.

## Sur les formations

L'université de Lorraine a une mission fondamentale de service public en termes de formation. Cela signifie que les décisions concernant le maintien de certaines filières ou de certains diplômes ne peuvent pas uniquement reposer sur des indicateurs chiffrés. Les filières pour lesquelles le nombre d'étudiant-e-s est réduit doivent faire l'objet d'une réflexion particulière et les décisions gagneront à être prises en toute transparence.

La nouvelle loi sur la sélection à l'entrée en master pose de graves difficultés, notamment parce qu'elle casse le lien qui existait entre licence et master. Désormais, via les capacités d'accueil et les critères de recrutement, les étudiant-e-s diplômé-e-s d'une filière n'ont plus la garantie de pouvoir suivre un master dans cette même filière.

Le risque est grand de voir progressivement se développer des masters auto-proclamés d'élite et d'autres moins « prestigieux », parce que plus ouverts à la diversité. Nous voulons une université qui favorise largement l'accès en master, parce que la société en a besoin. L'insertion professionnelle ou la « capacité du marché du travail » à accueillir des diplômés ne doit pas être l'élément décisif pour décider qui entre ou n'entre pas en master. L'université doit conserver sa dimension universelle et émancipatrice.

**Le mardi 4 avril, votez et faites voter pour les listes**

**« Pour une université de service public »**

[contact@snesup-univ-lorraine.fr](mailto:contact@snesup-univ-lorraine.fr)

[www.snesup-univ-lorraine.fr](http://www.snesup-univ-lorraine.fr)